



Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le 23 MAI 2022

ID : 001-210101796-20220517-202228-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de l'AIN
Mairie de GRIÈGES

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19
" " en exercice : 19
" " qui ont pris part à la délibération 16

Convocation du Conseil Municipal le : 10 mai 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIEGES**

**SÉANCE du 17 MAI 2022
2022 / 28**

L'an deux mil vingt-deux et le dix-sept du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. BONNOT Jean-Jacques, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, Mme GARREAU Elisabeth, Mme GREMY Annick, Mme HULEUX Cindy, M. LAMPS Arnaud, M. BOUQUET Frédéric, M. LORIN Christian, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine, Mme MERLE Fabienne.

Excusés : Mme PALLOT Irène, M. PACCOUD Christian, M. DURAND Paul

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : VENTE DE COUPE DE BOIS à M. Jean-Claude RUDE

Monsieur Jean-Claude RUDE a procédé à une nouvelle coupe de bois dans la continuité de celles accordées en 2020 et 2021 sur la parcelle ZI 11a, située à Corcelles. Le cubage de l'abattage réalisé s'élève à 192.25 m³ soit 81.81 moules à facturer à 16 €/moule, soit 1 308.96 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE de percevoir la somme 1 308.96 € relative à la coupe de bois réalisée par M. Jean-Claude RUDE.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY